

eau et Solidarité internationale

QUELS PARTENARIATS ?



SOIREE-DÉBAT 9 DÉC 2011 / BORDEAUX

Le colloque sera suivi par une soirée-débat
ouverte au grand public

“Eau et relations internationales : des défis, des promesses”

à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux,
à 18h30. Elle sera présidée par Monsieur Alain JUPPE,
Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères
et Européennes, Maire de Bordeaux, en présence
de Monsieur Pascal BONIFACE, Directeur
de l'Institut des Relations
Internationales et Stratégiques.

COLLOQUE
9 DÉC 2011
BORDEAUX
Cité Mondiale
9H00

Informations et inscriptions au colloque :
eauetsolidarite@eau-adour-garonne.fr

Tél : 05 61 36 82 71

Contact pour la soirée débat :
ri@mairie-bordeaux.fr

500 exemplaires - Septembre 2011 • Design graphique : Graffic business • Crédits photos : agence de l'eau Adour-Garonne / Fotolia



Eau et Solidarité internationale : QUELS PARTENARIATS ?

Colloque organisé par l'agence de l'eau Adour-Garonne et la Ville de Bordeaux

Quatre ans avant la date butoir - 2015 - pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), l'ambition de réduire de moitié le pourcentage de la population mondiale n'ayant pas durablement accès à l'eau potable et à l'assainissement n'est pas encore concrétisée.

Dans la perspective d'apporter des propositions à débattre lors du Forum mondial de l'eau de Marseille en mars 2012, l'agence de l'eau Adour-Garonne et la Ville de Bordeaux organisent un moment de témoignages et de débats le 9 décembre 2011 à Bordeaux.

Ce colloque donnera la parole à des représentants d'organisations et de collectivités nationales (élus locaux, parlementaires, acteurs des ONG, PsEau, MAEE, MEDDTL, AFD, AIMF, ...) mais aussi à des personnalités d'organisations internationales (ONU, PNUD, UE, CGLU, CUF, ...).

Des grands témoins seront sollicités, responsables politiques et acteurs de l'eau au Sénégal, en Colombie, en Palestine, au Congo....

Les échanges seront animés par Olivier Pia, journaliste.



Programme prévisionnel

8 h 30 - Accueil des participants

9 h 00 - Propos de bienvenue et ouverture du colloque

Thème I - Les clefs de la réussite

9 h 30 - Innovation législative et volonté locale : une combinaison gagnante

Table ronde présidée par Bruno J.R. Itoua, ministre de l'énergie et de l'hydraulique de la République du Congo

Optimiser le bénéfice d'un cadre juridique innovant : les lois de décentralisation (1992), Oudin-Santini (2005) et Thiolière (2007) ainsi que les dispositions du code général des collectivités territoriales (amendement Pintat en 2006) et du code de l'environnement, ont doté les collectivités du cadre et des outils adéquats pour financer des projets de solidarité internationale en matière d'eau.

Rebondir sur une dynamique de succès : C'est l'innovation juridique qui a lancé une dynamique nouvelle et importante (19 M d'€ de financements « loi Oudin » en 2010). Comment mieux faire connaître ce dispositif et son efficacité par les élus, les associations ou le grand public ? Quels arguments pour convaincre les collectivités de s'engager et le public d'accepter la démarche ?

Aller plus loin : quel dispositif de solidarité étendu à l'Europe et au monde ? Les différents systèmes de solidarité mobilisés dans d'autres pays européens ouvrent-ils des pistes pour aller plus loin ? Comment faire adopter une recommandation à portée réglementaire en Europe ? Les réflexions engagées au sein du PNUD lancent-elles une initiative mondiale de financement innovant ?

Débat avec les participants

11 h / 11 h 30 - Pause

11 h 30 - Améliorer les compétences existantes et pérenniser les services locaux

Table ronde coprésidée par Shaddad Attili, ministre de l'Autorité palestinienne de l'eau et Pierre Augéy, président de la commission relations internationales du comité de bassin Adour-Garonne

Pour mener à bien un projet de solidarité internationale en matière d'eau, aujourd'hui et demain, adapté, responsable, durable :

S'appuyer sur les cadres techniques et institutionnels existants permet de s'insérer au mieux dans la politique gouvernementale et locale, de répondre à l'attente des populations, de prendre en compte dès sa conception le contexte socio-économique et culturel local. La valeur ajoutée des collectivités se mesure, au-delà de leur contribution institutionnelle et financière, aux apports techniques et aux transferts de compétences en matière de gestion.

Pérenniser les services d'eau potable et d'assainissement demande des équipements durables, la professionnalisation des équipes locales et l'appropriation par les bénéficiaires. Comment développer la formation d'accompagnement dans un projet ?

Entretenir la mobilisation des élus et de la population au nord : mutualiser les moyens techniques et financiers, rendre compte de la bonne utilisation de l'argent public, valoriser l'action de solidarité réalisée auprès des citoyens,... autant de moyens pour fédérer les petites collectivités locales autour d'un projet partagé et dont les résultats sont identifiés sur le terrain.

Débat avec les participants

13 h / 14 h 30 - Pause déjeuner

Thème 2 - Les partenariats du futur à l'échelle des problématiques émergentes

14 h 30 - Débat ouvert

Coprésidé par Mohamed Salem Ould Merzoug, haut commissaire de l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal et Jean François Donzier, directeur général de l'Oieau

Quels enjeux, quelles réponses ?

Au sud, une situation en pleine évolution : l'essor démographique dans les pays du sud, l'exode rural, les changements globaux, vont conduire dans les prochaines décennies à des situations très difficiles pour les populations les plus démunies installées dans la périphérie des grandes métropoles (accès à l'eau potable, à l'assainissement et conséquences sanitaires).

Au nord, des réponses appropriées, d'autres à imaginer : la coopération décentralisée permettrait de répondre en partie aux besoins des zones rurales et des villes moyennes des pays du sud. Pour les grands centres urbains, les grands bailleurs internationaux détiennent les moyens susceptibles de financer des équipements complexes et coûteux. Mais, pour les zones périphériques en expansion des grandes métropoles du sud (bidonvilles, favelas), acteurs et capacités financières sont plus difficiles à mobiliser. Comment, dans les prochaines décennies, faire porter les efforts de la communauté internationale dans ces zones où le risque d'épidémies et de maladies hydriques est le plus grand ?

Les questions à débattre :

- Quel rôle pour les grandes institutions internationales ?
- Comment intéresser le partenariat public-public ou public-privé à ces zones périphériques ?
- Quelle part des financements internationaux orienter vers ces zones aujourd'hui délaissées ?
- Quelle place pour les collectivités territoriales et les ONG nationales, malgré la différence d'échelle, et comment agir ?

16 h 45 - Conclusions du colloque